



Procès-verbal de la F4SCT de l'IUT de Cachan

du jeudi 23 mai 2024

Etaient présents :

Mesdames : BOIVIN, BOULANGER (FSU, suppléante), BOUTARD, LOHEZIC, PETIT-ROGER, TUBIANA

Messieurs : LAVERNHE, MOULIN, PELLARDY, POUJOULY REINBOLD (SUD-CGT, suppléant), SIMON

(*Représentants du personnel votants*)

Absents excusés : M. ARDILLIER, Mme ASPE, M. BIENVENU, M. COSTE, M. FEKETE, M. GAUTREAU (SUD-CGT), M. KLEIN (FSU), M. PERONNY(FSU), M. RAIN, M. REMY, Mme SVAB (FSU), Dr TOURNIER

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la F4SCT du 8 février 2024
2. Nomination du secrétaire et d'un secrétaire suppléant de la F4SCT
3. Point RH
4. Point sur les travaux
5. Présentation du contenu des registres de santé et sécurité au travail et point d'information sur la dématérialisation des registres
6. Point d'avancement relatif au diagnostic demandé par les élus membres de la F4SCT
7. Question(s) et information(s) diverse(s)

Johan MOULIN ouvre la séance à 13h36.

Il est précisé que la Formation siège ce jour valablement quel que soit le nombre de représentants élus présents et sur le même ordre du jour que celui de la F4SCT du 11 avril 2024 qui n'avait pu siéger faute de quorum.

M. MOULIN rappelle que, suite à la démission de M. André DIDIER, la F4SCT de l'IUT de Cachan ne dispose plus que de quatre représentants du personnel titulaires et sollicite la nomination d'un nouveau titulaire, désigné par l'organisation syndicale pour la prochaine séance de la F4SCT.

1. Approbation du procès-verbal de la F4SCT du 8 février 2024

Aucune remarque n'est formulée par les représentants des personnels et membres de la F4SCT.

Le procès-verbal de la F4SCT du 8 février 2024 est **approuvé à l'unanimité**.

Nombre de représentants des personnels	4
Nombre de votants	2
Pour	2
Contre	0
Abstention	0

2. Nomination du secrétaire et d'un secrétaire suppléant de la F4SCT

Aucune candidature n'a été présentée à cette séance.

Les fonctions de secrétaire et secrétaire suppléant ne sont donc pas pourvues.

Mme BOIVIN rappelle que la nomination d'un secrétaire est une obligation réglementaire. Les représentants des personnels élisent en leur sein un secrétaire et dans la mesure du possible un secrétaire suppléant. La durée de leur mandat est fixée à l'occasion de cette élection.

Le secrétaire est l'interlocuteur de l'administration et l'interface entre les représentants du personnel et la direction de l'établissement. Ses missions principales sont :

- la proposition de points à l'ordre du jour,
- la relecture du PV de la Formation,
- la transmission aux représentants du personnel des informations qui lui sont communiquées par la direction,
- la transmission des requêtes des représentants du personnel à la direction.

M. MOULIN précise que la nomination d'un secrétaire est également importante pour les élus de la F3SCT dans la mesure où il constitue une interface de communication entre la F4SCT locale et la F3SCT de l'université.

Une concertation des représentants élus du personnel devrait alors lieu avant la prochaine séance de la F4SCT en vue de la désignation d'un secrétaire.

3. Point RH

Rapporteur : Véronique LOHEZIC

Campagne Emplois 2024

Enseignants PRAG :

1ère session : recrutement effectué validé : Monsieur Etienne STRANSKY

✓ 1 poste en GEII => départ mise en disponibilité (M. Angelis)

Enseignants chercheurs : Comités de sélection en cours

✓ 1 poste de MCF GEII => remplacement départ réussite concours M. Saint-Martin Jérôme

✓ 1 poste de MCF GEII => remplacement départ réussite concours M. Gac Nicolas

BIATSS : Demande d'ouverture de concours CE 2024

✓ 1 concours ASI (cat. A) gestionnaire d'infrastructures ciblé Cachan validé

✓ 1 concours TECH (cat. B) informatique ciblé Cachan validé

✓ 1 concours TECH (cat. B) prévention des risques ciblé Cachan validé

✓ 1 concours TECH (cat. B) BOE maintenance ciblé Cachan validé

✓ 1 concours SAENES (cat. B) finance ciblé Cachan validé

✓ 1 concours TECH (cat. B) RI générique validé

Campagne de CDI en cours

Etat des services

▪ Enseignants :

1 CLD MCF – non remplacé (GE1)

2 MCF réussite concours – Postes vacants (GE1)

1 CLM PRAG – non remplacé (GMP)

1 mise à disposition PRAG (GE2)– Poste vacant

1 mise en disponibilité PRAG (GE1)– remplacé par une ATER

▪ BIATSS :

1 agent ASI informatique départ mutation – poste vacant

1 agent TECH prévention des risques en détachement – poste vacant

1 agent TECH informatique départ en retraite – poste vacant

1 CLM TECH méca – non remplacé

1 CLM ATRF P2 maintenance – non remplacé

1 agent ATRF P2 magasinier aménagement horaires pour handicap

1 agent SAENES finance départ en retraite au 01/12/2023 ➔ CDD jusqu'au 31/12/2024

1 agent en MTT en scolarité jusqu'au 30/09/2024

1 agent IGE Innov'Lab en disponibilité du 17/06/2024 au 26/07/2024

1 agent IGE Innov'Lab demande de 50% à compter du 01/10/2024 en lien avec une retraite progressive

1 agent ASI image & son demande de détachement à compter du 22/04/2024 (en attente)

Mme PETIT-ROGER annonce l'arrivée de M. Florentin DE BOISROLIN en tant que vacataire pour assurer, quelques heures par jour, l'accueil de l'IUT à la loge.

4. Point sur les travaux

Rapporteur : Pascale BOUTARD

Travaux réalisés	Coût en €	Date de fin
Remplacement des contacts de position d'attente des exutoires au bâtiment G	1 062,48 €	01/02/2024
Mise en place de quatre plots anti vibration sur le groupe CIAT du bâtiment F	5 499,12 €	28/02/2024
Fourniture et pose d'une batterie neuve pour la CTA au bâtiment F	5 270,76 €	19/03/2024
Travaux pour la levée des réserves électriques par le bureau de contrôle	5 712,94 €	05/02/2024
Mise en place de goulottes et prises à la bibliothèque	1 503,10 €	09/02/2024
Reprise de la colonne EP dans la salle F4 au bâtiment F	1 283,94 €	23/02/2024
Réfection de la chaussée (à l'entrée)	22 011,17 €	19/03/2023

Travaux à venir (BC et Devis en cours)	Coût en €
Matériel pour lecteurs de badges et gâches bureau BDE/BDS ; salle de musculation	1 590,17 €
Travaux de marquage du parking, places PMR et voies pompiers	10 497,06 €
Travaux de remplacement du SSI par la société AVIIS (marché 2024-2025)	82 898,40 € (crédits DAPI)

Concernant les travaux à venir, Mme BOUTARD apporte les précisions suivantes :

- *Matériel pour lecteur de badges et gâches du bureau BDE/BDS ; salle de musculation* : le matériel a été installé mais n'a pas encore été mis en service, la liste des personnes autorisées à badger (membres des bureaux des BDE et BDS et des étudiants inscrits à la musculation) n'ayant pas encore été transmise au service logistique.
- *Travaux de marquage du parking, places PMR et voies pompiers* : les travaux ont été réalisés.
- *Travaux de remplacement du SSI* : le SSI a été remplacé mais les travaux de désenfumage débuteront le 10 juin. La livraison est prévue au 1^{er} juillet 2024.

5. Présentation du contenu des registres de santé et sécurité au travail et point d'information sur la dématérialisation des registres

a. Présentation du contenu des registres de santé et sécurité au travail

Mme PETIT- ROGER annonce qu'aucun signalement n'a été porté dans les registres de l'IUT depuis la dernière présentation en F4SCT du 8 février 2024.

b. Point d'information sur la dématérialisation des registres

Rapporteur : Romain PELLARDY

En vue du remplacement des registres papier présents dans toutes les composantes, l'Université a procédé, depuis le début de l'année 2024, au déploiement d'un registre dématérialisé accessible via l'intranet de l'Université (<https://www.rsst.universite-paris-saclay.fr>). Cette dématérialisation permet une information plus rapide de la direction de l'établissement qui est avertie automatiquement dès qu'un événement y est mentionné, ainsi qu'une meilleure traçabilité et un meilleur suivi des statistiques par le Service Sécurité Prévention des Risques de l'Université.

Les personnels ont la possibilité de déposer des signalements confidentiels et/ou anonymes, étant précisé que l'anonymat est susceptible d'entraver le bon suivi du signalement (en cas de suite à donner ou d'informations complémentaires à recueillir).

Afin d'accéder au registre de sa composante, l'agent devra s'assurer de la mise à jour de ses données personnelles dans l'annuaire Adonis (un agent rattaché à plusieurs établissements ou laboratoires devra être répertorié, dans Adonis, sur chacun d'entre eux).

Le registre dématérialisé pourra être consulté par le ou la responsable de service, le directeur ou la directrice d'unité mais aussi par les services de prévention, les représentants du personnel siégeant dans les formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail de rattachement et les représentants du personnel siégeant dans la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail de l'Université.

Mme BOIVIN souligne l'importance d'une communication efficiente auprès des personnels sur la mise en place de ce nouveau support. Elle précise également que toutes observations et suggestions liées à l'application informatique en elle-même pourront être remontées au Service Sécurité Prévention des Risques pour être transmises à la DSI afin de contribuer à l'amélioration de l'outil.

Mme PETIT-ROGER annonce la suppression prochaine (fin mai 2024) des registres papier sur l'ensemble de l'IUT.

Il est toutefois spécifié que les établissements ont une obligation de conservation de ces registres de 50 ans.

6. Point d'avancement relatif au diagnostic demandé par les élus membres de la F4SCT

Un avis avait été formulé par les représentants élus du personnel lors de la séance de la F4SCT du 12 octobre 2023 sollicitant la réalisation d'un diagnostic sur les souffrances au travail à l'IUT de Cachan.

Faute de réponse écrite dans le délai réglementaire de deux mois, cet avis a été réitéré en séance de la F4SCT du 19 décembre 2023.

Lors de sa séance du 31 janvier 2024, la F3SCT de l'Université a répondu favorablement à cette demande de mise en place d'un diagnostic au sein de l'IUT de Cachan en associant les membres élus de la F4SCT à la rédaction du cahier des charges.

Des discussions entre la Direction de l'IUT et la DGSA Ressources Humaines et Qualité de vie au Travail ont permis de dégager un schéma général : réalisation d'une enquête par un cabinet d'experts auprès de l'ensemble des personnels (BIATSS et enseignants) suivie de la mise en place d'entretiens ciblés sur trois jours (chefs de service, personnels ayant fait mention de difficultés spécifiques lors de l'enquête, personnels pour lesquels un entretien a été jugé nécessaire, ...).

Le diagnostic aura pour objet la qualité de vie au travail, étant précisé que les problématiques sont différentes en fonction des catégories de personnels, s'agissant davantage de mal-être au travail pour les BIATSS et de pression supplémentaire induite notamment par la mise en place du BUT pour les enseignants.

Une réunion a été organisée le 8 mars 2024 par la Direction de l'IUT en présence de Mme LOMBARD, DGSA Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail, Mme CAVAS, chargée de prévention Risques Psychosociaux, et de représentants des personnels élus à la F4SCT (Mme BOULANGER/FSU, M. DIDIER/SUD-CGT, M. GAUTREAU/SUD-CGT, M. KLEIN/FSU) afin d'établir un cahier des charges respectant la contrainte budgétaire (environ 20k€).

Le cahier des charges a été soumis et des devis ont été sollicités auprès de trois cabinets d'expertise (dont celui étant intervenu pour l'IUT de Sceaux), dans la perspective de la réalisation des enquêtes et entretiens avant la fermeture de l'IUT, le 19 juillet 2024.

La Direction de l'IUT est à ce jour en attente du retour des devis et des propositions de mise en œuvre pratique du diagnostic.

7. Question(s) et information(s) diverse(s)

a. Vols de vélos et trottinettes

Plusieurs vols de vélos et trottinettes ont été recensés en début d'année (quatre en deux mois).

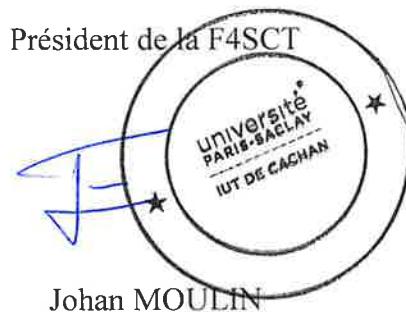
Le parking à vélos va faire l'objet d'un nouvel aménagement rendu possible grâce au financement obtenu dans le cadre d'un appel à projets de la CVEC. Un abri couvert et dix places supplémentaires disposant de grands arceaux assurant une meilleure sécurité vont être créés. Est également pris en charge le remplacement des petits arceaux des places existantes.

b. Dégradations volontaires

De nombreuses dégradations, en augmentation par rapport aux années antérieures, ont été constatées depuis le début de l'année universitaire (destruction de lavabos et de toilettes, bris de vitres, tables cassées, salles de cours saccagées à la craie au deuxième étage du bâtiment E).

Ce phénomène a toutefois tendance à se réduire ces dernières semaines.

Johan MOULIN clôture la séance à 14h30.



Secrétaire administrative de la F4SCT

Karine COMMEAU